



# EUROPEAN DISABILITY CARD



## C'EST QUOI ?

Une carte qui :

- > favorise l'accès des personnes en situation de handicap à la culture, au sport et aux loisirs ;
- > offre une série d'avantages dans ces domaines.



## DEMANDEZ VOTRE CARTE !

Adressez-vous à l'une des **5 institutions belges** chargées de mener la politique en matière d'intégration des personnes handicapées : le SPF Sécurité sociale, la Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap – VAPH, l'Agence pour une vie de qualité – AViQ, le Service public francophone bruxellois – Service Phare ou le Dienststelle für Selbstbestimmtes Leben – DSL.



## COMMENT ET OÙ UTILISER LA CARTE ?

Demandez aux établissements dans **les domaines de la culture, des loisirs et des sports** (musées, théâtres, parcs de loisirs, clubs de sport, centres culturels, cinémas...) s'ils acceptent la carte et quels avantages ils accordent.

Vous pouvez utiliser la carte en Belgique mais également dans l'un des 7 autres pays européens participants au projet : Chypre, l'Estonie, la Finlande, l'Italie, Malte, la Slovaquie et la Roumanie.

**Plus d'info :**

<http://www.eudisabilitycard.be>



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne

